

INFORMATIONS PRATIQUES

- Veuillez vous inscrire impérativement **avant le lundi 14 décembre 2009**, délai de rigueur, en renvoyant votre talon-réponse, ci-joint, par voie électronique à lucienne.fritsch@ere-oca.com et en adressant votre règlement, par voie postale, au S.D.E.C. à l'attention de **Lucienne Fritsch** (**sans règlement de votre part, votre inscription ne pourra être prise en compte**).
- Au-delà de cette date, l'obtention de la décharge de cours ne pourra plus être possible.
- Nous transmettrons la liste des participants au Rectorat. Celui-ci vous fera parvenir votre ordre de mission par l'intermédiaire de vos établissements.
- Nous vous rappelons qu'avec cet ordre de mission, vous êtes tenus de participer à **la totalité de ces 2 journées et dans l'intégralité des horaires**.
- Comme pour les formations précédentes, l'Archevêché de Strasbourg prend en charge une partie de vos frais de séjour.

Restant à votre disposition pour toute information, nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

Joëlle Meunier et Lucienne Fritsch,



Secrétaires du Service Diocésain
de l'Enseignement et de la Catéchèse